

## Offre d'emploi de kinésithérapeute

L'IEM de l'Estran cherche un/une kinésithérapeute en CDI à temps plein (temps partiel envisageable) pour compléter son équipe composée au total de trois kinésithérapeutes.

Vous ferez partie de l'équipe thérapeutique et travaillerez en équipe pluridisciplinaire avec : un médecin MPR, des ergothérapeutes, un enseignant en activités physiques adaptées, des psychomotriciens, un orthophoniste, des infirmiers et un psychologue.

L'IEM de l'Estran est un établissement médico-social accueillant 53 enfants et adolescents en situation de polyhandicap. L'établissement est équipé d'un plateau technique, d'un bassin de balnéothérapie et d'une salle Snoezelen.

Vous travaillerez sur prescription médicale du médecin MPR et serez sous la responsabilité du cadre thérapeutique.

Vous assurerez le suivi en kinésithérapie au travers de prises en charges individuelles et collectives en fonction des projets (groupes d'enfants pris en charge avec les psychomotriciens ou l'enseignant APA). Vous serez autonome dans l'organisation de votre planning.

Vous participerez au suivi des appareillages en lien avec les ergothérapeutes, les orthoprothésistes et/ou podo-orthésiste (sociétés extérieures).

Vous serez amené à réaliser des bilans écrits. Vous participerez aux réunions de synthèses et thérapeutiques.

Vous contribuerez aux projets personnalisés d'accompagnement des enfants en travaillant en lien avec les professionnels des unités (éducateurs, moniteurs éducateurs, AMP et aides-soignants).

Vous pourrez accompagner des enfants en sortie lors de projets (sortie poney, patinoire, joëlette, vélo électrique, ...).

Des formations en lien avec la pédiatrie et le polyhandicap pourront vous être proposées. Les jeunes diplômés sont les bienvenus, un accompagnement sera proposé dans votre prise de poste.

Conditions de recrutement : être titulaire du diplôme d'état français ou d'un diplôme étranger avec équivalence et autorisation d'exercice et être inscrit à l'ordre des masseurs kinésithérapeutes.

Horaires de travail : à définir entre 8h30 et 17h30

Avantages : Vous bénéficierez de 5 semaines de congés payés, ainsi que de jours RTT (12 par an pour un temps plein). Chèques vacances. Chèques Cadhoc.

Rémunération : CCN51 + avantage d'accord d'entreprise

Possibilité éventuelle de logement.

Renseignements auprès du cadre thérapeutique : Tiphaine AUDION 06.36.18.41.07

Merci d'adresser votre candidature par mail : [tiphaine.audion@association-penbron.fr](mailto:tiphaine.audion@association-penbron.fr)